

Les Bonnes Pratiques du Territoire en Flandre Maritime

n° 3



Les acteurs sociaux et médico-sociaux qui vous accompagnent au quotidien ont souhaité rassembler au sein d'un bulletin les bonnes pratiques du territoire de la CUD mais aussi des initiatives locales. Si vous souhaitez nous communiquer des informations... N'hésitez pas à nous contacter : communication@apahm-asso.fr

L'ADAR assure une continuité de service 24 heures sur 24 heures, 7 jours sur 7.

L'accueil physique est fermé mais l'accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h00 et de 14h00 à 17h30 au **03.28.66.96.82**



Le service Drive Home et la livraison des courses fonctionnent encore plus aujourd'hui. Un partenariat avec Cora Coudekerque ou Match Rosendaël est établi, mais vous avez aussi la possibilité de faire un Drive dans votre enseigne habituelle, si un service Drive existe. N'hésitez pas à prendre contact au **03.28.66.96.82** pour avoir les informations liées à la mise en place du service ou pour toutes questions relative à la livraison. Vous pouvez utiliser également le mail contact@adar-dunkerque.com ou par le biais du site : <https://www.adar-asso.fr>



Pour toutes demandes urgentes, vous pouvez joindre un cadre d'astreinte au **06.81.64.17.17**, 24h/24.

➔ **A ce jour, l'ADAR est en capacité de répondre à toute nouvelle demande d'accompagnement.**

Le CAP EMPLOI Flandre Littoral s'est organisé afin de proposer la continuité de service :

En raison des dispositions annoncées par le Gouvernement dans le cadre de l'épidémie du Covid-19, et dans l'objectif de préserver la santé de chacun. Le CAP EMPLOI est dans l'obligation de faire évoluer son organisation de travail afin d'assurer la continuité de sa mission de service public.

Depuis le 16 mars, les 6 antennes du Cap emploi sont fermées au public jusqu'à nouvel ordre, et l'ensemble des réunions collectives au sein du Cap emploi et chez ses partenaires sont annulées.

L'accompagnement auprès des personnes et des employeurs s'effectuera jusqu'à nouvel ordre à distance, via téléphone, mail ou visioconférence.

Au besoin, des permanences téléphoniques sont maintenues :

Antennes de Dunkerque et Hazebrouck au 03.28.63.75.41

Service maintien dans l'emploi : 03.28.63.75.73



Les Bonnes Pratiques du Territoire en Flandre Maritime

n° 3



Les services de la Communauté urbaine de Dunkerque vous communiquent
le fonctionnement des CCAS du territoire CUD :



Armbouts-Cappel	Bourbourg	Bray-Dunes
	<ul style="list-style-type: none"> - La permanence téléphonique est en place (03 28 65 94 80). - La livraison des repas est assurée. - Les bons alimentaires sont encore distribués. - Les aides sont limités aux plus nécessiteux par manque de moyen. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le CCAS est physiquement fermé. - Une permanence téléphonique est assurée en mairie. - Mme Virginie Tabeling assure une astreinte pour les situations d'urgence (03 28 29 93 20). - La limite de portage des repas n'a pas encore été atteinte (50/jours).
Cappelle la Grande	Coudekerque-Branche	Craywick
<ul style="list-style-type: none"> - La permanence du CCAS a été déplacée en Mairie (03 28 64 94 41). - Le nouveau lieu d'accueil est affiché sur les portes. - Le portage des repas continue, malgré des difficultés d'approvisionnement. - Les secours alimentaires continuent d'être distribués. - Les nouvelles demandes de portage de repas seront étudiées au cas par cas. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'accueil physique est suspendu. - Un accueil est possible en mairie le matin. - Un accueil téléphonique est maintenu en mairie avec transfert vers les agents du CCAS en cas de nécessité (03 28 28 99 62). - Le portage des repas est maintenu. - La délivrance des aides alimentaires n'est pas assurée. - Un appel des seniors est organisé. 	<ul style="list-style-type: none"> - La permanence téléphonique est en place (03 28 58 03 40). - La livraison des repas est assurée. - Les bons alimentaires sont encore distribués
Dunkerque	Fort-Mardyck	Ghyvelde
<ul style="list-style-type: none"> - Les accueils du CCAS sont centralisés ruelle aux Pommés. - Les rendez-vous seront transformés en rendez-vous téléphoniques à chaque fois que ce sera possible. - Il est recommandé aux usagers ayant besoin des services du CCAS d'appeler avant de se déplacer. - Le numéro de téléphone à composer est le 03 28 58 87 17 	<ul style="list-style-type: none"> - Le CCAS est fermé au public depuis le 17 midi. - Mme Geneviève DEBRU, directrice, assure la permanence téléphonique 06 85 31 60 90. - Le standard téléphonique du CCAS est renvoyé sur ce numéro. - Un service technique d'astreinte est activé (06 07 08 86 65). - La délivrance de bon alimentaire reste active. - Le service de portage de repas à domicile reste possible. - Les personnes inscrites au plan canicule/grand froid vont être contactées et bénéficieront d'un suivi téléphonique. - Une boîte extérieure contenant les formulaires « attestations de déplacement dérogatoire » est en place. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'accueil téléphonique est en place (03 28 26 00 44). - Les rendez-vous sont assurés si nécessité. - Le portage des repas est assuré par agent. - Le portage des courses est assuré par des bénévoles.

30.03.2020

Les Bonnes Pratiques du Territoire en Flandre Maritime

n° 3



Grand Fort Philippe	Grande-Synthe	Gravelines
<ul style="list-style-type: none"> - Permanence en mairie : 03 28 51 84 90. - La livraison de repas est assurée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Portage des repas maintenu. - Appels des personnes inscrites au plan canicule. - Permanence pour délivrer les bons alimentaires maintenue, le matin de 8h30 à 11h50, un appel au préalable au CCAS est nécessaire (03 28 62 77 68). - Permanence téléphonique l'après-midi. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le portage des repas est maintenu, malgré une légère augmentation. - un accueil téléphonique est maintenu (03 28 23 59 63). - Le service d'épicerie est maintenu.
Leffrinckoucke	Loon-Plage	Saint Georges sur l'Aa
<ul style="list-style-type: none"> - Les agents du CCAS sont en Mairie, le CCAS lui-même est fermé; Les RDV se font donc en Mairie. - Portage des repas si besoin maintenu (partenariat avec le CCAS de Dunkerque et un commerçant de la ville). - Permanence urgences sociales et questions funéraires du Lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h (03 28 25 98 30). - Permanence téléphonique le WE 	<ul style="list-style-type: none"> - L'aide alimentaire est maintenue. - Le portage de repas à domicile est assuré. - La veille et écoute téléphonique des personnes fragilisées est assuré par un agent en télétravail (03 28 23 59 63). 	<ul style="list-style-type: none"> - La permanence téléphonique est en place (03 28 23 12 55). - Une seule personne se fait livrer les repas. - L'activation d'aide reste possible sur demande.
Saint Pol sur Mer	Spycker	Téteghem Coudekerque Village
<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture au public uniquement sur rendez-vous de 9h00 à 11h00. - Accueil téléphonique à la SCAS de 8h30 à 12h00. - Le relais est pris par une plateforme généraliste de la ville de Saint Pol sur Mer (03 28 59 76 00). Les messages pris nous sont ensuite transmis par mail pour traitement. - Les rendez-vous ne sont pris que pour des personnes en situation d'urgence - La délivrance de tickets services se poursuit. - Les contacts téléphoniques sont privilégiés. - RDV raccourcis et contacts physiques limités. - Les visites à domicile sont temporairement suspendues sauf extrême urgence. - Les domiciliations peuvent se faire en situation d'urgence, ainsi que la distribution du courrier identifié comme urgent pour faire valoir des droits notamment. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le CCAS reste accessible (permanence mairie au 03 28 27 07 17). - La mairie est ouverte pour Les activités prioritaires. - Le portage des repas est assuré. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une permanence est mise en place en mairie (03 28 58 87 87). - La livraison des repas est assurée.
Zuydcoote		
<ul style="list-style-type: none"> - Permanence en mairie : 03 28 29 90 90. - La livraison de repas est assurée. 		



Enfin, la CUD a démarré un recensement des enseignes commerciales qui pratiquaient des tranches horaires prioritaires pour les personnels soignants et autres professions impactées :

Enseignes	Coordonnées	Mesures Prises
SPAR Gravelines	2 rue pasteur 59820 GRAVELINES 03 28 26 55 73	Accepte les commande par SMS : sas.vespar@gmail.com et livraison sur Gravelines
SUPER U Grand Fort Philippe	Avenue P. Pleuvret 59153 GRAND FORT PHILIPPE 03 28 23 80 90	Priorité à l'entrée du magasin pour le personne soignant, services police, SAD sur justificatif et également pour les personnes âgées. + DRIVE
Carrefour Saint-Pol Sur Mer	Zac des Jardins 59430 Dunkerque 08 26 25 32 35	1 caisse prioritaire pour les personnes âgées et personnel soignant, services police, pompiers sur présentation d'un justificatif – idem pour les SAD avec attestation employeur + DRIVE
Auchan Grande-Synthe	Avenue de l'ancien Village GRANDE SYNHTHE 03 28 58 55 55	1 caisse prioritaire pour les personnes âgées et personnel soignant, services police, pompiers sur présentation d'un justificatif – idem pour les SAD avec attestation employeur + DRIVE
Intermarché Gravelines	RN 40 Le bout des huttes 58220 Gravelines 03 28 65 28 00	Ouverture du magasin uniquement pour les personnes âgées tous les matins de 8H à 8H30
Intermarché Coudekerque- Branche	109 Rte de Furnes 59411 Coudekerque- Branche 03 28 63 35 40	Ouverture d'un accès réservé aux soignants sur présentation de la carte professionnelle ou de l'attestation employeur : mercredi 20h à 21h30 - Vendredi 20h à 22h00 Pour les SAD, passage en priorité sur les horaires d'ouvertures normaux (carte professionnelle ou de l'attestation employeur).
E Leclerc Rosendaël	2, Rue des Forts 03.28.69.06.84	Passage prioritaire (file d'entrée et caisse) sur présentation de la carte professionnelle Pour les SAD, idem soignant l'attestation employeur est accepté
E Leclerc Dunkerque	24 rue des fusilliers Marins 59240 Dunkerque 03 28 26 97 17	Passage prioritaire (file d'entrée et caisse) sur présentation de la carte professionnelle Pour les SAD, idem soignant l'attestation employeur est accepté.
Monoprix Dunkerque	9 place de la république 59140 Dunkerque 03 28 53 17 73	Passage prioritaire sur présentation de la carte professionnelle (soignant et SAD). Se faire connaître à l'accueil en arrivant. Possibilité de livraison à domicile après passage en caisse (Plutôt le matin).
Intermarché Dunkerque (Saint Pol sur Mer)	20 rue boilly 03 28 25 28 45	Pour les soignants et SAD, ouverture spécifique le matin de 8h30 à 9h15 sur présentation de la carte professionnelle ou de l'attestation d'employeur.